



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Banque de France

Question écrite n° 46321

### Texte de la question

M. Louis Mexandeau attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration sur les nouvelles orientations du gouverneur de la Banque de France. La fermeture d'un certain nombre de caisses institutionnelles est envisagée. Pourtant, ces caisses veillant à la bonne qualité de la circulation fiduciaire remplissent une mission de service public. Un tel projet est manifestement contraire au maintien du service public sur l'ensemble du territoire. Il est mené sans tenir compte des dispositions de la loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, qui imposent une étude d'impact préalable à toute décision de reorganisation ou de suppression d'un service public. Il lui serait gré de bien vouloir l'informer des dispositions qu'il compte mettre en œuvre en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mexandeau Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46321

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire, ville et intégration

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire, ville et intégration

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 1996, page 6530